

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 23
Présents : 19
Votants : 23

N° ordre
21-74

N° ordre dans la séance :
DE-14122021-06

Date de la convocation :
06/12/2021

Date de l'affichage :

SÉANCE DU 14 DÉCEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un et le quatorze décembre à 19 heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil municipal de Culoz, sous la présidence de Monsieur ANDRE-MASSE, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs : Franck ANDRE-MASSE Maire, Claude FELCI, Danielle RAVIER, Marc GUILLAND, Robert VILLARD, Anne-Laure PETITE Adjoint, Frédéric DI PAOLO, Sylviane GUILLERMET, Katerina CHAPMAN, Déborah GLEYZE, Dominique SCALMANA, Mickaël MOUTOT, Christelle MARCHAND, Emilie VALTON, Thierry DRAPIER, Joëlle TRABALZA, Hélène ROSSI, Christelle BOUVIER, Thierry CURTELIN, conseillers

Absents excusés : Dominique GERRA (procuration à Thierry DRAPIER) - David TREBOZ (procuration à Franck ANDRE-MASSE) - Loïc MONTEIRO (procuration à Katerina CHAPMAN) - Nadine BRAVI (procuration à Hélène ROSSI).

Secrétaire de séance : Emilie VALTON

OBJET : DÉCISION MODIFICATIVE N°3 – BUDGET PRINCIPAL

Monsieur David TREBOZ, conseiller municipal délégué aux finances informe le conseil municipal que des ajustements budgétaires sont nécessaires. Aussi, le conseil municipal sera invité à examiner la DM n°3 suivante :

Dans le cadre des demandes d'admission en non-valeur et de créances éteintes, il s'avère que les articles 6541 et 6542 du budget général sont insuffisamment provisionnés.

Aussi, il est nécessaire d'effectuer une correction budgétaire Il sera donc proposé de voter la DM suivante :

Désignation	Dépenses ⁽¹⁾		Recettes ⁽¹⁾	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-6267 : Réceptions	9 400.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 611 : Charges à caractère général	9 400.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6542 : Créances éteintes	0.00 €	9 400.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	0.00 €	9 400.00 €	0.00 €	0.00 €
Total FONCTIONNEMENT	9 400.00 €	9 400.00 €	0.00 €	0.00 €
INVESTISSEMENT				
D-2319-22 : VOIES COMMUNALES	0.00 €	21 500.00 €	0.00 €	0.00 €
R-239 : Avances et acomptes versés sur commandes d'immos corporelles	0.00 €	0.00 €	0.00 €	21 500.00 €
TOTAL 041 : Opérations patrimoniales	0.00 €	21 500.00 €	0.00 €	21 500.00 €
Total INVESTISSEMENT	0.00 €	21 500.00 €	0.00 €	21 500.00 €
Total Général		21 500.00 €		21 500.00 €

CONSIDERANT qu'il y a lieu de procéder à des ouvertures de crédits et à des virements de crédits,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

AUTORISE Le Maire à procéder aux mouvements indiqués dans la Décision Modificative n°3 du Budget Général qui se présente ainsi,

ADOpte la décision modificative n°3 du Budget Général telle que présentée ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures.

Accusé de réception en préfecture
001-210101382-20211214-DE-14122021-06-BF
Date de télétransmission : 15/12/2021
Date de réception préfecture : 15/12/2021

Le Maire
Franck ANDRE-MASSE

